ARI - APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT



Formations Réglementaires

05/12/2025

Public et prérequis

Personnel n'ayant aucune contre-indication médicale (condition physique risque cardiaque ou pulmonaire)

Les objectifs

Préparer et familiariser le personnel désigné au port de l'appareil respiratoire isolant à circuit ouvert (A.R.I.C.O)

Savoir intervenir en atmosphère toxique et / ou hostile (extinction, sauvetage, reconnaissance)

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Alternance d'apports théoriques, de cas pratiques, et de mises en situation.

Validation et certification

Attestation de formation

Outils pédagogiques

Appareil respiratoire isolant fourni par le client

Contenu de la formation

Théorie

Les atmosphères toxiques Les épandages et fumées d'incendie Les contraintes physiologiques Le matériel Le RAPACE Les procédures opérationnelles

Sensibilisation aux vapeurs diverses

Pratique

Vérification de l'équipement

Mise en place des liaisons (commande, signal auditif)

Techniques d'intervention du sauveteur en atmosphère hostile et toxique

Rôle des équipiers (travail en équipe, veille, communication par les moyens physiques gestuels, ...)

Evaluation de la consommation du porteur

Evaluation de la capacité du port de l'Appareil Respiratoire Isolant

Modalité d'évaluation

Evaluation des acquis réalisée tout au long de la formation au travers de mises en situations et exercices

RÉFÉRENCE

REGL0088

DURÉE DE LA FORMATION

3.5 heures

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + Promeo

- 60 ans d'existence
- Une communauté de 3 100 alternautes
- 24 000 stagiaires formés par an
- 3 500 entreprises qui nous font confiance
- Un accompagnement personnalisé et un contact dédié
- · L'expertise professionnelle de tous nos formateurs
- La diversité des diplômes sous accréditation par des partenaires de
- Une pédagogie active
- Des infrastructures technologiques et un environnement stimulant

Amiens - 03 22 54 64 00 Senlis - 03 44 63 81 63

Beauvais - 03 44 06 15 20 Soissons - 03 23 75 65 75

Compiègne - 03 44 20 70 10 Friville - 03 22 60 20 20 Saint-Quentin - 03 23 06 28 88